



Keleier Bodilis

Bulletin municipal Février 2023

Mimi Simon, notre doyenne a fêté ses 98 ans



Mimi Simon, qui fréquentait régulièrement le service d'hébergement temporaire du centre St-Vincent Lannouchen depuis 2014, a intégré définitivement la structure au sein du service Ouessant en mars 2019.

Le mercredi 11 janvier, jour de son 98^{ème} anniversaire, entourée par Madeleine et André, 2 de ses 3 enfants, elle a reçu la visite, de Guy Guéguen, maire de la commune, accompagné par Isabelle Creignou et Marie-

Françoise Cloarec, adjointes.

Née à Guernévez, l'actuelle doyenne de Bodilis a épousé Jacques Simon (décédé en 1999). Tous deux ont exploité la ferme de Lescoat Eozen durant leur vie professionnelle, y développant une activité de polyculture-élevage. De leur union, sont nés 3 enfants, 7 petits-enfants qui ont donné 14 arrière-petits-enfants. Mimi Simon partage le titre de doyenne avec Robert Guéguen, 92 ans, père du premier magistrat de la commune.



*L'APEL de l'école vous propose
son traditionnel repas (plat et dessert)*



DIMANCHE 19 MARS 2023

Repas

Sur place ou à emporter.

Plats au choix : Kig ha Farz 12.50 € ou Saucisses/ Frites 8 €

Dessert : Glace

- Le Kig Ha Farz sera préparé par le Traiteur Hébrard Landivisiau.
- Accueil à partir de 11h30, salle Multifonctions
- Le bon de commande ci-joint est à déposer pour le **lundi 27 février**, accompagné du règlement par chèque (à l'ordre de l'APEL Ecole Notre Dame) dans la boîte aux lettres de l'école.

Renseignements au 06.61.23.92.15 ou par mail apel.bodilis@gmail.com

Date limite de commande le lundi 27 février 2023

✂-----

Bon de commande du repas du dimanche 19 mars 2023

Nom/Prénom : N° de téléphone :

	Kig Ha Farz Sur place	Saucisses/ Frites Sur place	Kig Ha Farz à emporter	Saucisses/ Frites à emporter
Nombre de menus				

Mairie

Horaires d'ouverture

du Lundi au Samedi de 8h30 à 12h00
Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
de 13h30 à 17h00

**Permanences élus
le maire et les adjoints**
reçoivent sur rendez-vous

Agence postale

02 98 68 07 00

Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Lévé du courrier : 15h30

Médiathèque

02 98 68 25 34

Mercredi de 15h à 17h
Samedi de 10h à 12h
Dimanche de 10h à 12h

Déchetterie

02 98 68 99 99

Du lundi au samedi
8h30 à 12h / 13h30 à 18h

Médecin de garde 15 SAMU
Pharmacie de garde 3237
Pompiers 18 - Portable 112
Gendarmerie 17

**Défibrillateurs
parking de la mairie
et espace Jeanne d'Arc**

Salles et matériel

Réservations auprès de la Mairie

Elu d'astreinte en février 2023

06 22 46 82 62



Mairie de Bodilis

Tél. : 02 98 68 07 01

Site : bodilis.org

Adresse mail :

accueil@mairie-bodilis.fr

Commune de Bodilis



PERMANENCES

Vie Paroissiale

Relais paroissial : Josiane et Emile LE GALL
02 98 24 99 05 / 07 80 37 55 74

Relais Petite Enfance du Pays de Landivisiau

Temps d'éveil pour les enfants accompagnés de leurs parents ou assistantes maternelles au pôle arc en ciel.
(Contact : 02 98 24 97 15)
Entretiens sur RDV. 02 98 24 97 15.

rpe.paysdelandi@gmail.com

<https://www.facebook.com/rpamlandi>

France Services

36, rue Clemenceau Landivisiau
02 98 68 67 60. 8h30-12h30 et 13h30-17h30
(fermé le lundi AM et à 17h le vendredi)
pays-de-landivisiau@france-services.gouv.fr

La plume numérique

avec l'association AGIRabcd.

Permanences à France Services à Landivisiau le mercredi matin de 9h30 à 11h30 sur RDV. 02 98 68 67 60.

Mission Locale Rurale

Pour les jeunes de 16 à 25 ans sortis du milieu scolaire. Permanences à France Services à Landivisiau du lundi au vendredi sur RDV, les lundis et jeudis après-midi sans RDV. 02 98 15 15 50

Permanences habitat

Information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat, permanences à France Services à Landivisiau du lundi au jeudi le matin sur RDV. 02 98 68 42 41
d.dumesnil@pays-de-landivisiau.com

ADIL : Réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement. Permanences à France Services à Landivisiau les 1^{er} et 3^e mercredis après-midi sur RDV. 02 98 46 37 38
adil29@adil29.org

HEOL : Conseil technique sur les économies d'énergie. Nouvelle adresse : 47, rue de Brest à Morlaix. Permanences à la Maison France Services de Landivisiau les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h à 12h, sans RDV. 02 98 15 18 08

contact@heol-energies.org

RECENSEMENT

Les filles et garçons nés en Février 2005 doivent se faire recenser en mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

ETAT CIVIL

Naissance

- * JAMARD Elyana, 185 rue Notre Dame
- * GOUTARD Kamilla, Base aéronavale

URBANISME

Dépôt de Déclaration Préalable

- * Préservation du patrimoine, Panneaux solaires, 147 rue Notre Dame
- * BRETON Jean Paul, Extension de l'habitation, 167 route de Coat Sabiec

Dépôt de Permis de construire

- * Commune de BODILIS, Construction d'une maison des assistantes maternelles, rue du Bugn

Activités intergénérationnelles

Les activités « équilibre, coordination et motricité » des maternelles et des aînés ont beaucoup de similitudes. C'est pourquoi, en accord avec les enseignants de l'école et les participants de la gym douce, David MORVAN, animateur communal a invité les maternelles à des séances de gym douce en créant une activité « gym » commune, adaptée aux 2 générations. Le bilan est très positif. Les enfants sont ravis de participer aux activités avec les aînés. Ces séances intergénérationnelles sont bénéfiques aux 2 groupes, elles leur permettent d'être un moment « ensemble ». et partager une activité. Les séniors contribuent à la vie sociale de la commune, et les enfants, quant à eux, ont une écoute et une attention particulière aux séniors. Plusieurs groupes de maternelles participeront à ces séances jusqu'aux vacances de février.



Comité de Jumelage BODILIS/HOLBETON

L'assemblée générale du jumelage Bodilis/Holbeton s'est tenue le vendredi 13 janvier à la Maison Pour Tous. Une trentaine d'adhérents était présents.



En début de séance, la parole fut donnée au trésorier Daniel BARTHES pour la présentation du bilan comptable de l'année écoulée et du budget prévisionnel 2023. La trésorerie reste équilibrée, sachant qu'en 2022 l'association a fêté son 30^{ème} anniversaire, ce qui a engendré une dépense plus conséquente. Les cotisations pour 2023 sont restées inchangées au tarif de 15€ par famille. La présidente Nicole DECRET a ensuite pris la parole pour une rétrospective des animations de l'année passée et pour présenter celles de 2023. Un moment de convivialité autour d'un buffet a permis de clôturer la séance. Les principales dates à retenir sont les suivantes : Le 18 mars : soirée bowling ; Le 28,29 et 30 avril : réception de nos amis Anglais ; Le 17 juin : soirée barbecue ; Le 4 novembre : raclette géante (toujours sur réservation)



Ecole Notre Dame

Les CM1-CM2 sont sensibilisés au tri des déchets : Après avoir bénéficié d'une intervention en classe de Laëtitia MARC, ambassadrice du tri de la CCPL, ils se sont rendus, avec elle, au centre de tri Triglaz de Plouedern. Cette visite leur a permis de comprendre l'utilité de chaque machine puis ils ont participé à des ateliers autour du tri et des emballages recyclés.



CONTACTS ASSOCIATIONS

AMIS DE LA VIERGE NOIRE

LE GALL Josiane 02 98 24 99 05

A.P.E.L. (ECOLE PRIVEE)

LASTENNET Gwendoline 06 61 23 92 15

BADMINTON LOISIR BODILIS PLOUGAR

PAUGAM Agnès 06 64 14 90 30

HAUT LEON FOOTBALL-CLUB

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

BODILIS PLOUGAR TENNIS DE TABLE

LE FLOC'H Arnaud 06 61 93 09 20

BODILIS SPORTS CANINS

MOINEL Alain 06 08 01 89 68

BODILIS VTT AVENTURE

CLOAREC Ronan 06 77 45 85 36

CENTRE DE LOISIRS

CORVEZ Christelle 06 64 82 84 69

Directrice 06 69 93 83 19

CLUB CYCLO

CHAPALAIN Thierry 06 31 92 06 82

CLUB JEANNE D'ARC

BOMPOINT Jean-Yves 02 98 68 37 71

COMITE DE JUMELAGE

DECRET Nicole 02 98 68 15 30

COMITÉ DES FÊTES

BERNARD Loïc 06 76 60 56 40

ECOLE NOTRE DAME

CORNOU Lionel, Directeur 02 98 68 08 22

MEDIATHEQUE MUNICIPALE

LECTURE POUR TOUS

KERRIEN Jean-Luc 06 71 93 85 71

CHARLOU Mado 02 98 68 24 20

O.G.E.C. (ECOLE PRIVEE)

LE GALL Géraldine 06 60 90 33 23

PLOUGOURVEST-PLOUGAR-BODILIS HANDBALL

SCOUARNEC Laurent 07 55 64 63 71

RIVERAINS DE LA B.A.N

DAVESNE Daniel 06 87 59 40 78

SECOURS CATHOLIQUE

Antenne de Landivisiau 06 38 66 87 17

SOCIETE DE CHASSE

FAGOT Yves 02 98 68 38 67

"SPERED AR VRO"

PICART Roger 06 25 34 61 66

THÉÂTRE « LA BODILIS-TROUPE »

CREN Gisèle 06 63 27 02 18

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

JOSEPH Roger 02 98 24 76 58

Club Jeanne d'Arc



L'assemblée générale a réuni 68 personnes. Après approbation des rapports d'activités et des comptes, le rapport d'orientation a défini les activités programmées en 2023.

Les grands points sont l'organisation du challenge départemental de tarot le **28 mars**, l'interclubs le **25 juillet**. Les activités sont à l'affichage salle Jeanne d'Arc et au boulodrome.

Les retardataires pour prendre ou récupérer leur carte peuvent venir les lundis et jeudis après-midi au boulodrome.

Prochaine randonnée à Saint Derrien le **7 février**, départ du plan d'eau à 9h30.

Plougourvest Plougar Bodilis Handball

Tout le monde a repris le chemin de l'entraînement puis des matchs début janvier. Nos jeunes qui évoluent au niveau région ont fait une très bonne première partie de saison puisqu'ils se qualifient pour la poule Haute pour la suite. Il s'agit des moins de 15 ans garçons et filles et des moins de 18 ans filles.

Au niveau senior sur les 5 équipes féminines, 4 sont pour le moment sur le podium de leur championnat respectif. Pour les équipes masculines, elles se trouvent dans le milieu de classement.

Le **5 mars** nous organisons le traditionnel bœuf-carottes à Plougar. Les réservations sont souhaitées. Ci-joint vous trouverez le bon de réservation à rapporter avec le règlement aux adresses suivantes : Valérie Vingante, 132 route de Maner Soul à Bodilis ; Laurent Scouarnec, 28 Coativillec à Plougourvest ; Léa Caroff, 909 route de Trémagon à Plougar. L'ensemble du bureau du Plougourvest Plougar Bodilis Handball vous souhaite à tous une très belle année 2023.



Centre de Loisirs Familles Rurales BPP

Les vacances d'hiver arrivent à grand pas, les animateurs proposent aux groupes des minions, des trolls et des passerelles des activités sur le thème « Un voyage à Disney ». Les ados auront le plaisir de faire du laser game, de la patinoire, et Mégaland.

Les groupes : 3-5 ans les minions ; 6-8 ans les trolls ; 9-11 ans les passerelles ; 12 ans et + les ados (le tarifs ados concerne les jeunes qui ont 12 ans. Pour les collégiens de - 12 ans la grille tarifaire ASH s'applique même si le jeune participe à une activité ados)

INFORMATIONS IMPORTANTES : Le centre de loisirs cherche des bénévoles. Si vous avez du temps, des idées ou des envies pour vos enfants venez nous rejoindre ! Le CLSH et l'Anim'ados de Bodilis Plougar Plougourvest existent grâce à l'association Familles Rurales qui accueille les enfants et jeunes de 3 à 17 ans les mercredis et vacances scolaires, subventionnée en partie par les communes du bassin de vie et la CAF.

En mars la braderie solidaire fait son retour, vous pouvez déposer les vêtements au pôle arc en ciel de Bodilis sur le temps centre de loisirs ou devant le bureau sur le temps de garderie. Plannings et les formulaires d'inscriptions sur le site <https://famillesruralesbpp.jimdo.com/> Contact : famillesruralesbpp@gmail.com Ou : 06 69 93 83 19

Pour les ados : si vous avez des idées d'animations, de sortie ou de sport vous pouvez prendre contact avec David et Julien ou par e-mail : famillesruralesbpp@gmail.com



Cérémonie des vœux du 6 janvier 2023

Le mot du Maire, Guy GUEGUEN lors de la cérémonie des vœux, aux associations, employeurs, agents, élus et membres des commissions de la commune, ainsi qu'aux nouveaux habitants.

« Première cérémonie des vœux du mandat, une habitude perdue pendant la période Covid. C'est avec plaisir que l'on reçoit la Sénatrice Nadège HAVET et le conseiller régional Olivier LE BRAS, notamment pour remettre les médailles. Nadège, élue à St Pabu, moins connue, peut-être, mais efficace au niveau des élus, comme Olivier, qui a chaque sollicitation essaie de trouver des solutions.



L'année 2022 a été marquée par la guerre en Ukraine. C'est impensable que l'on puisse connaître de telles atrocités au 21^{ème} siècle. Ils se battent pour leur pays dans le froid et la misère. On en voit les conséquences aujourd'hui.

Merci à toute l'équipe municipale et aux salariés pour leur investissement, on leur demande toujours plus (accueil et service à la population, urbanisme, dossiers de demande de subventions, suivi des investissements, comptabilité, poste, la jeunesse pour David.. Pareil pour les services techniques, qui n'ont plus le droit aux produits phytosanitaires). Il faut toujours s'adapter aux nouvelles réglementations et aux nouvelles directives, notamment pendant le Covid. C'est l'occasion de vous présenter toute l'équipe et notamment Laëtitia HERRY, embauchée en mars dernier comme agent d'accueil.

La commune de Bodilis est dynamique grâce à ses entreprises, ses artisans, ses commerçants, ses agriculteurs mais également à ses nombreuses associations menées par les bénévoles. Il a fallu repartir suite au Covid. Merci aux bénévoles qui répondent présents, notamment pour les matinées désherbage où lors des manifestations organisées dans la commune : Téléthron, Inter quartiers, Noël à Bodilis... Nous faisons le maximum pour doter la commune d'équipements adaptés aux différentes associations, de nouvelles activités se sont mises en place : sophrologie, cours de cuisine qui ont été délocalisés suite aux travaux engagés à Plougourvest, un bel exemple de partenariat entre communes du même bassin de vie.

Difficile de ne pas revenir sur les incendies dans les Monts d'Arrée en juillet, c'est l'occasion de remercier tous les Pompiers pour leur engagement. Des efforts sont demandés à tous, les tarifs d'énergies explosent, dans les salles il va falloir être vigilants à régler le chauffage et éteindre les lumières dès la fin des activités, c'est de notre responsabilité à nous communes de montrer l'exemple.

Les travaux au terrain de football et la restauration des retables à l'église sont terminés (l'inauguration est prévue le 4 mars), d'autres vont démarrer **en 2023** : **la construction de la MAM** (maison d'assistantes maternelles) qui pourra accueillir 16 enfants ; **l'achat et la déconstruction de l'ancien garage** au centre bourg mené par l'Établissement Public Foncier de Bretagne la convention vient d'être signée ; les lots du lotissement « **Le Grand Pré** » vont être mis en vente, 5 lots sur 20 sont déjà réservés ; sans oublier le programme voirie et l'entretien des différents bâtiments qui pèsent de plus en plus dans le budget communal.

Nous avons la chance **d'avoir un conseil municipal jeune**. Après plusieurs petites actions, ils sont motivés pour faire aboutir, en 2023 leur projet de mandat, à savoir, un parc de loisirs avec sans doute une belle tyrolienne et autres jeux. L'achat du terrain est en cours ainsi que les demandes de subventions. C'est l'occasion de présenter les 9 conseillers.

La nouvelle numérotation vous a obligé à faire des démarches. C'était une obligation, une contrainte pour certains, mais pour le bien de tous (sécurité et facilité pour les services de secours, une meilleure livraison des courriers et des colis). Il nous reste à compléter la signalétique à l'entrée des quartiers, aux départs des rues ou des chemins.

Un nouveau recensement de la population sera réalisé à partir du 19 janvier et ce durant un mois. Pensez à la sécurité des agents recenseurs. Le maximum se fait par internet aujourd'hui, mais les agents seront là pour renseigner. Un ordinateur sera mis à disposition en mairie pour ceux qui veulent. Pensez à vous signaler en cas d'absence. C'est l'occasion de présenter les 3 agents : *André Le Sann qui interviendra plus dans le sud de la commune, Marie Françoise Le Nan pour le nord, Yveline Kerrien pour le bourg*. Je ne doute pas sur l'accueil qui leur sera réservé. **Le dernier chiffre de l'INSEE nous indique 1689 habitants**. Le recensement devrait le confirmer. Cinq permis de construire pour de nouvelles habitations ont été délivrés et de nombreuses maisons existantes ont été vendues. 9 naissances ont été enregistrées en 2022, 4 garçons, 5 filles, chiffre en nette baisse par rapport à 2021 (21 ou 22) ; 6 mariages ; 6 Pacs ; 8 décès.

Bienvenue aux nouvelles familles, elles trouveront les associations et les équipements pour s'épanouir.

L'activité économique est très porteuse dans le Pays de Landivisiau et malgré tout l'année 2023 s'annonce difficile : coût de l'énergie, inflation, rareté de certains matériaux. Pour nous élus les projections ne sont pas réjouissantes non plus : coût de l'énergie, les investissements qui flambent, les dotations à l'horizon 2029 à la baisse, le nouveau PluH qui va nous obliger à ne consommer que très peu de terres agricoles (moins 50 % de constructions pour 2030 et plus de consommation de terres agricoles sans remises dans le circuit de friches en 2050). Une catastrophe pour nos petites communes, des terrains de 400 m², les problèmes de voisinage qui en découlent. Déjà que nous avons de nombreuses contraintes et servitudes notamment celles liées à la BAN (mais pas que) qui freinent le développement de l'urbanisme, nous allons nous battre pour notre belle commune de Bodilis, l'avenir nous appartient.

C'est ensemble même dans la difficulté qu'on arrivera à garder une commune dynamique. Une pensée particulière aux personnes touchées par la maladie ou la précarité. **Merci à tous ceux qui donnent de leur temps à la commune.**

Au nom de tout le conseil municipal, je vous souhaite une belle année 2023. Qu'elle vous apporte bonheur, santé et réussite dans tous vos projets. **Bonne année à tous. Merci.** »

Guy Guéguen

Honorariats et remise de médailles :

Au terme de la cérémonie, des honorariats et remises de médailles ont été effectuées :

Adjoints au Maire Honoraires :

Madame la Sénatrice Nadège HAVET a remis les honorariats à trois anciens élus élevés au grade d'Adjoints au Maire Honoraires.

- **Maurice Donval** : conseiller municipal de 1995 à 2001, adjoint au maire de 2001 à 2008 et conseiller municipal de 2008 à 2014.
- **Michel Roudaut** : conseiller municipal de 1989 à 2008 et adjoint au maire de 2008 à 2020.
- **Noëlle Le Goff** : adjointe au maire de 2001 à 2008, conseillère municipale de 2008 à 2014 et adjointe au maire de 2014 à 2020.



Médaille d'honneur de la Commune :

- la médaille d'honneur de la commune a été remise par le Conseiller Régional Olivier LE BRAS à **Albert Moysan**, Maire de la Commune de 2008 à 2020. Président de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau de 2014 à 2020.

Médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale :

- La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon **argent** (20 ans) a été remise par l'ancien Maire René Guillou, à **Guy Guéguen**, adjoint au maire de 2001 à 2020, puis maire de 2020 à ce jour.
- La médaille d'honneur Régionale, Départementale et Communale échelon **vermeil** (30 ans), a été remise par le Conseiller Départemental Jean Marc PUCHOIS, à **Sylviane Bernard** en sa qualité d'adjointe administrative au sein de la commune depuis le 1^{er} janvier 1991.



Le recensement général 2023 de la population de Bodilis a démarré !



Il devra être terminé pour le 18 février prochain.

- **Recensement sur internet** : Une enveloppe contenant une notice d'information et des codes de connexion et d'identification vous a été déposée par les agents recenseurs. Pour vous recenser, il faut simplement suivre les instructions qui y sont indiquées.
- **Questionnaires papiers** : Se faire recenser en ligne est simple et rapide, mais si vous le préférez, des questionnaires papiers peuvent vous être remis par l'agent recenseur.
- **Accès à internet - wifi public** : Un point d'accès internet en wifi public avec un ordinateur est à votre disposition en mairie.
- **Rendez-vous** : Vous pouvez également solliciter un rendez-vous avec l'agent recenseur.
- **Absences** : Si vous êtes absents pendant cette période, faites-le savoir à la Mairie.

Afin de faciliter le travail des agents recenseurs, veillez à ce que la **plaque de rue** avec le numéro attribué à votre maison soit installé et ce de manière bien visible (Boîte aux lettres, maison, mur...). Pour sécuriser leur circulation, nous vous demandons également de **garder vos animaux**, en enclos, ou à l'attache. Merci de l'accueil que vous leur accorderez.

Vous n'avez reçu aucun document ? Contactez : 02 98 68 07 01 ou 02 98 68 91 24



Changements d'adresse et plaques de rue



La poste signale que **les courriers adressés aux anciennes adresses** sont toujours très nombreux et que beaucoup de plaques ne sont pas encore installées.

Les plis avec les anciennes adresses n'étant pas traités automatiquement, ils sont **acheminés avec un délai supplémentaire**. D'autre part, la distribution avec le double adressage étant limitée dans le temps, nous vous invitons donc à **mettre en place votre plaque de rue** dès maintenant et **prévenir un maximum de vos correspondants**.

Nouveau !

Gestion de la distribution de l'eau potable par la SPL « Eau du ponant »

depuis le 1^{er} janvier 2023



Le contrat de délégation de service public qui liait le **Syndicat mixte de Pont An Ilis** à l'entreprise « Suez » a pris fin le 31 décembre 2022. Le Syndicat (regroupant les communes de Saint Servais, Saint Derrien, Plougourvest, Bodilis, Plouneventer, Lanneufret, Lanhouarneau et Plougar) a fait le choix de confier au **1er janvier 2023** la gestion de son service public de l'eau potable à la Société Publique Locale « **Eau du Ponant** » déjà délégataire du SPANC (service public d'assainissement non collectif).

Une dernière facture de régularisation vous sera transmise par l'entreprise SUEZ, puis la SPL « Eau du Ponant », vous informera des nouvelles modalités (notamment des possibilités de paiement par mensualisation) par courrier dès le début février.

Contact : 02 29 00 78 78 ou www.eauduponant.fr





Informations municipales

Projet rue Notre Dame-Convention avec l'EPF de Bretagne

Le coût des acquisitions, la nécessité de leur mise en réserve le temps que le projet aboutisse et le travail de négociation, de suivi administratif, voire de contentieux, implique une masse de travail trop importante pour que la commune puisse y faire face seule et implique une connaissance approfondie des procédures. L'intervention de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne est donc sollicité pour le projet Hydraulique du Léon.

Reversement à l'intercommunalité de la taxe d'aménagement sur les zones d'activités économiques

Le Conseil Municipal, adopte le principe de reversement à hauteur de 100% de la part communale de taxe d'aménagement perçue à la CCPL pour 2022, 2023, 2024 et 2025 sur la zone d'activité économique de la Croix des Maltotiers de compétence communautaire.

RGPD - Délégué de Protection des Données mutualisé

Le Conseil Municipal approuve l'avenant n°1 de la convention de prestation de service pour la mise en place d'un Délégué de Protection des Données mutualisé (RGPD) avec la CCPL.

Contribution 2023 au SDIS

La CCPL a été informée d'une augmentation de + 6 % des contributions au SDIS pour 2023. Suite transfert de la compétence « *financement du SDIS* » à la CCPL à compter du 1^{er} janvier 2023, et comme prévu lors des échanges ayant conduit à ce transfert, la contribution des communes au SDIS restera gelée aux chiffres de 2022 et toutes les augmentations à venir à compter du 1^{er} janvier 2023 seront à la charge de la CCPL (*sous réserve de validation définitive de la CLECT qui se réunira au cours du 1^{er} semestre 2023*).

Coût de l'énergie - Année 2023

En septembre 2022, le SDEF nous indiquait une augmentation du coût de l'énergie à hauteur de + 260 %. Suite aux annonces gouvernementales du 27 octobre 2022, le SDEF a réactualisé sa simulation qui fait « *seulement* » évoluer le coût de l'énergie de + 133 %, soit la somme de + 22 318 € (*au lieu de + 43 803 €*).

Finances

- Versement d'un acompte de 30 000 € dans le cadre de la participation aux frais de fonctionnement de l'école Notre Dame de BODILIS. Le solde interviendra suite à la réunion avec la direction de l'école et les associations des parents d'élèves.
- Versement d'un acompte de 10 000 € au CLSH pour 2023.
- **Produit des amendes de police** : La Commune a perçu 7 890 €. au titre de la répartition du produit des amendes de police de
- **Revalorisation du loyer** des appartements, 340 rue Notre Dame à hauteur de 314,32 € et 305,71 €.

Acquisition d'un désherbeur de surface sablée

L'offre de l'entreprise PERRAMANT est retenue pour l'acquisition d'une cellule de désherbage «Tuchel Mini 3» pour 17 390 € HT qui peut faire l'objet d'un financement de 4 800 € du Conseil Régional.

Lotissement « Le Grand Pré » : indemnité d'immobilisation

Le Conseil valide le versement d'une « *indemnité d'immobilisation* » d'un montant de 1 000 € par les acquéreurs de lots au sein du lotissement communal « *Le Grand Pré* ». Cette indemnité sera bloquée chez le notaire lors de la signature du compromis de vente. Elle n'est pas perçue par la collectivité mais tient le futur acquéreur à ses obligations de finaliser ses démarches. Elle sera restituée au futur acquéreur aux seules conditions de refus de permis de construire ou non obtention de prêt bancaire avec justificatifs.

Adhésion à « Finistère Ingénierie Assistance »

Finistère Ingénierie Assistance (FIA) est un établissement public d'ingénierie locale créé à l'initiative du Conseil Départemental afin de répondre à un enjeu de solidarité envers tous les territoires finistériens. Compte tenu de l'intérêt pour la Commune d'une telle structure, le Conseil Municipal, décide d'adhérer à cet établissement public (cotisation annuelle de 0,50 € par habitant DGF).

Engagement des crédits d'investissement 2023

Le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire de mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2023 dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget 2022. Cette autorisation vaut jusqu'à la date de vote du budget primitif.

Décision Modificative budgétaire -

Le Conseil a validé une Décision Modificative budgétaire n°1 des Budgets Commune et Lotissement du Petit Bois qui était rendue nécessaire afin de régler les dernières factures de l'exercice et de pouvoir effectuer les écritures de fin d'exercice.

Orientations budgétaires

les investissements à venir en 2023 sont les suivants : Construction d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM), programme voirie annuel, réfection partielle de la toiture du 340 rue Notre Dame, projet d'aire de jeux du Conseil Municipal Jeunes.

Borne de recharge pour les véhicules électrique

La Commune projette l'installation d'une borne de recharge pour les véhicules électrique sur le territoire. Cet investissement serait pris en charge par le SDEF.

Maison des Assistants Maternelles :

Une dernière commission s'est tenue en présence de l'architecte afin de finaliser les plans du bâtiment pour les valider par les différents organismes afférents à la petite enfance et déposer le permis de construire. Un accord de principe sur le montant du loyer est trouvé avec le groupement d'assistantes maternelles.

Remplacement de la toiture au 340 rue Notre Dame

L'entreprise PHELEP-CREIGNOU est retenue pour la reprise de la toiture, 340 rue Notre Dame (*salon de coiffure-kinésithérapie*).

Associations : demandes de subvention

Les demandes de subventions doivent être retournées en mairie, pour le **vendredi 24 mars**.

SDEF : Géoréférencement des réseaux d'éclairage public

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la réforme DT/DICT qui a prévu diverses obligations dans le but, d'améliorer la précision du repérage des réseaux et de ce fait la sécurité lors des travaux, et de fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés : collectivités, exploitants de réseaux, maîtres d'ouvrages et entreprises de travaux. Il est prévu un repérage géoréférencé des réseaux souterrains éclairage public existants. Une convention doit être signée entre le SDEF et la commune, le montant du fond de concours qui sera versé par la commune au SDEF est de 1 170 €.



A LOUER

LOGEMENT COMMUNAL
SITUÉ AU 18 RUE NOTRE DAME
(au-dessus du cabinet de kinésithérapie)

Libre dès le 1^{er} février 2023.

T3 rénové de 53,87 m²
composé d'un hall d'entrée commun, cuisine – séjour,
WC, salle d'eau, escalier, 2 chambres + 1 remise
(commune à l'ensemble des locataires au niveau du parking face à l'immeuble)

Logement en très bon état général.

Loyer mensuel : 314,32 €.

Se renseigner à la Mairie au ☎ 02.98.68.07.01.

Bodilis Plougar Tennis de Table

Bilan 2022 et Tournoi annuel des amis du club.

Championnat : La première phase du BPTT s'est achevée à la mi-décembre et s'est soldée par des fortunes diverses pour les 3 équipes engagées. L'équipe 1 termine 1^{ère} de sa poule en D3 et accède pour la première fois de son histoire à la D2. A l'inverse l'équipe 2, qui évoluait également en D3, descend en D4. Enfin l'équipe 3 après une phase en D4 assez difficile retrouvera un niveau plus adapté à la majorité des joueurs. Chez les jeunes, une seule équipe était engagée. Elle finit en milieu de tableau avec 3 victoires, dont une par forfait.

Tournoi Interne : Le 16 décembre, les adhérents fêtaient la fin d'année par le tournoi interne. Chez les jeunes, c'est Romain le Vot qui s'impose devant Emma Morvan en finale. Théo Le Floc'h complète le podium. Après le verre de l'amitié, ce sont les seniors qui se sont affrontés dans la bonne humeur. Pour Dorian Bizien, c'est une grande première. En effet, il s'impose en finale contre Nicolas Le Nan. Arnaud Le Floc'h s'impose contre Michel Corre dans la petite finale.

Les 10 ans du club : Le lendemain, le 17 décembre, les adhérents du club et les personnes ayant marqué l'histoire du club se sont retrouvés pour fêter les 10 ans du club. Tout d'abord dans l'après-midi, ils étaient une vingtaine d'enfants et d'adultes à participer au



tournoi de pétanque. Puis en soirée, 47 personnes ont apprécié le cochon grillé, le tout dans la bonne humeur.

Tournoi annuel des amis du club : Le BPTT organisera, à la salle multifonction de Bodilis, la 10^{ème} édition de son tournoi annuel de Tennis de table le **25 février prochain**. Ce tournoi est ouvert aux Bodilisiens, aux Plougariois et aux membres des familles et aux amis des adhérents du club. Il n'est pas obligatoire d'être licencié en club, c'est l'occasion de venir découvrir une discipline sympathique. Le club peut fournir quelques raquettes. 2 tableaux simples sont proposés : un tableau senior et un tableau jeune (présence obligatoire des parents au moins lors de l'inscription du matin). Un tableau double sera également proposé.

Des récompenses seront offertes aux meilleurs licenciés et aux meilleurs non licenciés. Les inscriptions se feront de 8h30 à 9h00. Les préinscriptions sont possibles par mail leflocharnaud@gmail.com ou par téléphone 06-61-93-09-20. 5 € pour l'inscription en simple et 6 € pour celle du double. Boissons et sandwich en vente sur place.

Créneau du mardi soir : Depuis fin décembre un nouveau créneau d'entraînement a été ouvert. Le Mardi soir pendant une heure de 19h30 à 20h30, les joueurs adultes, qu'ils jouent en loisir ou en compétition, peuvent désormais toucher la balle. Une bonne occasion d'essayer.



Club Cyclo Bodilisien

circuits février 2023

05 FEVRIER : Gr 1 et 2 : départ 9h, 70 kms, mengleuz, lanhouarneau, lesneven, plabennec, st divy, landerneau, kerbénéat, st servais, coat-reun. **Gr 3** : départ 9h30, 54 kms, plougar, lanhouarneau, lesneven, ploudaniel, st thonan, st eloi, plouédern, plouneventer, st servais, coat-reun. **Gr 4** : circuit à décider sur place pour tout le mois.

12 FEVRIER : Gr 1 et 2 : 9h, 67 kms, mengleuz, berven, ste catherine, mespaul, pont-éon, penzé, penhoat, vallon du pont, gare st thé, st sauveur, cosquer, landi, kervonanec. **Groupe 3** : 9h30, 47 kms, mengleuz, berven, ste catherine, mespaul (tout droit), croas-ar-born, kermat, landi, kervonanec.

19 FEVRIER : Gr 1 et 2 : 9h, GR1, 75 kms, plougourvest, trémagon, + GR2, 71 kms, plougar, lanhouarneau, plounevez, plouescat, gare st pol, kerlaudy, penzé, croix neuve, guiclan, kermat, landi, tiez. **Gr 3** : 9h30, 49 kms, plougar, lanhouarneau, plounevez, plouescat, sibiril, tréfléouénan, st vougay.

26 FEVRIER : Gr 1 et 2 : 9h, GR1, 78 kms, plougourvest, + GR2, 73kms, gare landi, ploudiry, lan-rohou, dirinon, loperhet, plougastel, kerhuon, la forest, landerneau, plouédern, plouneventer, st servais, coat-reun. **Gr 3** : 9h30, 49 kms, st servais, plouneventer, plouédern, landerneau, le stum, lan-rohou, ploudiry, gare landi, kervonanec.



Les services des finances publiques du Finistère
proposent des accueils physiques [sur rendez-vous](https://www.rendez-vous.fr)
au sein de l'Espace France Services de Landivisiau et à la mairie de Sizun



- à landivisiau (9h00 à 12h00) : **Vendredi 10 et 24 février ; Vendredi 10 et 24 mars.**
- à Sizun (14h00 à 16h00) : **Mardi 7 et 21 février ; Mardi 7 et 21 mars.**

Les rendez-vous pourront être pris : par téléphone au 0809 401 401 (appel non surtaxé),
sur le site www.impots.gouv.fr rubrique « contact » ou auprès de l'accueil de l'Espace France Services.



Médiathèque municipale

« Lecture pour tous »

02 98 68 25 34 - bibliothèque.bodilis@wanadoo.fr

La médiathèque a le plaisir de vous accueillir
Le mercredi de 15h00 à 17h00, le samedi de 10h00 à 12h00
et le dimanche de 10h00 à 12h00.

Animation enfants : tous les mercredis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h45
Il s'agit d'un temps libre à la bibliothèque, ouvert à tous les enfants. Pour lire ou jouer, faire du créatif, parfois écouter une histoire ou participer à un beau projet...

C'est au choix de chacun...Entrée libre

Éveil lecture : tous les jeudis (hors vacances scolaires) de 9h30 à 11h15

Animation à la médiathèque à l'attention des plus jeunes de 6 mois à 3 ans accompagnés.
Découverte du livre et des histoires, comptines, jeux de doigts...Entrée libre

Passage de la navette : Le prochain passage est programmé le mercredi 8 février. Nous rappelons aux adhérents qu'il est possible, tous les mois, de réserver des livres : Auteurs, Titres ou Thèmes particuliers. N'hésitez pas à en parler durant les permanences.

Des magazines sont à votre disposition : Auto-plus, 60 millions de consommateurs, Paris-Match, Notre temps, Bretagne, Mode et travaux ; **et pour les enfants** : J'aime lire. Des jeux changés tous les 2 mois sont également à votre disposition sur place.

Le réseau des médiathèques du Pays de Landi vous permet d'accéder à l'offre de 16 bibliothèques partenaires Bodilis, Guiclan, Lampaul Guimiliau, Plougar, Plounéventer, Plouvorn, Plouzévédé, Saint Derrien, Sizun Commana, Guimiliau, Landivisiau, Plougourvest, Saint Sauveur Saint Servais et Saint Vougay **avec un seul abonnement**.

Un seul abonnement au tarif unique de **10 euros** pour les plus de 26 ans vous permet d'emprunter dans n'importe quelle médiathèque du territoire. **La gratuité** est accordée aux moins de 26 ans, aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux. L'offre de documents et de services est décuplée : livres, CD, DVD, presse...Vous pouvez emprunter **10 documents** pour une durée de **4 semaines**. Les documents doivent être rendus dans la médiathèque où ils sont empruntés. Une simple connexion internet vous donne accès au catalogue des médiathèques 7j/7, 24h/24 ainsi qu'aux ressources en ligne de la Bibliothèque du Finistère. Le portail web du réseau des médiathèques du Pays de Landi : www.mediathèques.paysdelandi.com



E KORN AR VREZONEGERIEN

Ema Loeiz o klask bremañ mond war an hent-houarn. (Kountet gand Loeiz ar Floc'h e-unan).

Antronoz vintin, va mamm a roe din peadra da bae an treñ, hag eur péz pevar real evid paea va lein ha va oll mizou all. Ha me da gavoud an Aotrou 'n Eskob da Vontroulez. Pa zigouezis e maner an eskob-a-enor, e kemeris eun tamm enkrez, va halon a lamme em hreiz, krena 'ree va oll izili, aon em-boa da gaoud kelou fall. Azezet oan en eur grabm kaer-meurbéd, pa deuas ar beleg meur da houlen ouzin peseurt. Kefridi em-boa da ober gantañ. Rei a ris dezañ lizer an Aotrou de T., her lenn a reas, ha trumm e lavaras din :

-- « *C'est cela, mon ami, je vais m'occuper de vous.* »

Va halon frealzet gand ar homzou-ze, e kimiadis diouz ar beleg gouizie, en eur e drugarekaad a-greiz-kalon. Eul levezet koulz lavared leun, a rene em halon, va spered a oa evel divehiet euz ar pouez pounner her broude pell a oa. Mond a ris da ober eun tamm tro war ribl ar stèr, da hortoz ma vije deuet ar mare din da gemer an treñ va hasfe da Landi. Selled a ris gand truez ouz an tiez kaer a vez aozet enno ar butun. Goude ma oant deuet kuit euz ar hloerdi braz, araog mond da Bloermel da di ar Frered, em-oa kaozeet gand eur voereb koz din, o labourad er Butun, soñjal a reen marteze drezi e vijen bet kemeret da skrivagner pe da labourad er Butun. Allaz ! n'oa eno netra evidon, rag n'oa ket mad pe va faperou, pe va oad, n'ouzon ket mad petra oa respontet din gand mestr ar Butun e Montroulez. War-dro c'hweh eur d'an abardaez eh en em gavis er gear. Va zad a oa er zolier azezet war e dorchenn o wriad.

-- « Ahanta ! penaoz eo bet da dro e Montroulez, paotr keaz ?

- Gwelet 'm-eus an Aotrou 'n Eskob D. de R. ha lavaret e-neus din e raio evid ar gwell e evidon.

--Gwell-a-ze, va faotr paour, rag gouzoud a rez, ni, da vamm ha me,, n'om mui yaouank, on nerz a ya diganeom buan-buan, or gweled a zisterra bemdez, hag ar marhajou a ya d'an traoñ. »

COMMERÇANTS ET ARTISANS

Hexagone Plomberie Chauffage
Dépannages plomberie/chauffage, installations chaudières et PAC, débouchage, création de salles de bains. 07.67.75.24.38. Lambert Bodilis.

Entreprise PERAN
Entreprise générale du bâtiment : maçonnerie, carrelage, plâtrerie, isolation intérieure, menuiseries intérieures et extérieures, rénovation et extension.
02.98.19.20.01. accueil@peran-brest.com
www.constructions-peran.com

NDL RAVAL DECO
Ravalement, enduit projeté, isolation thermique, peinture extérieur et intérieur.
09.53.17.04.35, 06.62.44.00.94.
ndlraval@yahoo.fr

JLZ Informatique
Réparation ordinateurs et smartphones. Création de sites web. Formations informatiques. Vente de matériel informatique. 06.85.89.54.52.
jzinformatique@gmail.com

Bart
Conseiller « Scentsy » indépendant. Parfums d'ambiance. 07.67.16.60.16 - Bart.scentsy.fr.

Diététicienne nutritionniste à domicile,
07.86.44.13.65, wendy.lerest@outlook.fr

AVABOIS
Menuisier plaquiste - Jonathan GAC, Traon Foennec. 06.48.22.52.18.

Aline RIOU, Agent immobilière indépendante
Atymo France. 07.69.56.37.36.
Aline.riou@atymo-france.com

Services à domicile
Ménages, repas, courses, garde d'enfants, petits travaux divers. Isabelle, diplômée auxiliaire de vie - 06.76.92.62.59.

Bricolage et jardinage, 06.49.45.36.98.
En chèque emploi service. Mickaël Créac'h.

L'Hermine
Restaurant, plats à emporter, bar, dépôt de pain.

La Grange du Guilar
Vente à la ferme de produits locaux. Pêche du jour Le vendredi soir. Horaires : vendredi 14h00 - 19h00 ; samedi 9h30 - 12h00.
06.99.20.40.83. - www.marc-le-verge.bzh

Cabinet infirmier
Nathalie CREN-DARGENT. 4 rue Loeiz ar Floc'h.
Permanence au cabinet les mardis et jeudis de 7h00 à 7h30 ou sur rdv. Sauf pdt les vacances scolaires. 02.98.29.86.65 - 06.83.05.31.39.

Cabinet Kinésithérapie-Ostéopathie
342 rue Notre Dame.
Johan TORRES, Sophie CORRE 02.98.61.33.64

Le Salon de Sophie,
Coiffure femme-homme-enfant. 336 rue Notre Dame, 02.98.72.50.26

Cg-informatique
Dépannage et vente de matériels informatiques pour particuliers. Guillaume Cetnarowski, 90 rue de l'ancienne forge - 02.98.24.76.07 ou 06.43.47.69.46. - cg-informatique@orange.fr

Taco Pizz le lundi, place Holbeton, 16h30 - 21h.
06.68.87.29.29 -

Élevage-Pension, Éleveurs & Soigneurs chiens et chats « *des mille nuances de douceur* »
Stéphanie et Ludovic DEMELLE, 07.63.85.09.52
contact.millenuancesdedouceur@gmail.com

H2O at Home
Anne, conseillère indépendante. Produits d'entretien écologiques. 06.49.09.08.44.

Atelier magara
Relooking de meubles, home staging et service aux entreprises (secrétariat, logistique...) **Marion ROUSSEAU - 06.22.53.72.81**

Le Keleier Bodilis est disponible sur le site de la commune : bodilis.org

Les articles à faire paraître dans le Keleier Bodilis sont à transmettre pour le **17 février 2023**
à l'adresse : keleierbodilis@gmail.com